

La France veut-elle un Roi ?

Louis Latzarus, qui s'est porté aux élections de mai 1924, sur la liste d'Action Française, Georges Valois, est redevenu depuis, républicain. C'est donc le républicain qui nous demande : « La France veut-elle un Roi ? ». Et Latzarus répond, pour sa part :

« Non ! Pas un Roi, mais un chef !

Notre réponse sera aussi nette que celle de ce fasciste : Ni l'un, ni l'autre. Nous sommes contre toutes les dictatures, sachant trop le mal que nous devons nous à tous ces chefs de génie. Ni de l'un, ni de l'autre ! Pas de Roi, pas de chef !

Latzarus se demandait, à la page 113 de son livre, pourquoi ne vont-on pas du tout, écrit-il, à propos de ces lignes :

Tout d'abord, le mot déplait, il évoque des servitudes archaïques, d'intolérables privilégiés, et le mépris des justes réclamations. Je sais qu'à ce propos les royalistes protestent, citant des exemples et accusent les manuels primaires, qui sont en effet, fort souvent, d'une insoudable naïveté. Il n'en reste pas moins que la voient supprimer les Etats Généraux pendant plus de deux cents ans.

On pourrait dire beaucoup sur ces lignes, ce qui est certain c'est que l'on devrait ajouter certaines pages à ces manuels primaires. Je verrais avec joie la vérité historique, mais serieux si l'on donnait quelques détails sur la délicieuse famine qui, sous le règne du roi Robert, fit voir à l'humanité le test des seigneurs français à aller à la bourse à l'homme » et un bouchet vendre publiquement, comme d'autres en 1914, de la chair humaine.

Qui l'ouvre aussi quelques pages sur la 14e siècle, qui fut une si cruelle époque pour les pauvres gens, sans cesse pressurés par les seigneurs, maltraités par les collecteurs, au point aux malices et mangeries de la justice, et avaient encore à souffrir des dévastations des monnaies pratiquées sur une large échelle par des bons rois qui ne craignaient pas de s'attirer le joli nom de « bons monnayeurs ».

Excellent rois qui, à l'imitation de Philippe le Bel, transformèrent patricialement, comme nos gars de Bourse, « sur le cry et le décret des espèces », c'est-à-dire sur la hausse et la baisse des matières d'or et d'argent.

Qui l'ouvre ce que fut Jean II, Jean II le Bâton, le voleur, la ruine de son peuple, surnommé par abomination le Bon.

En vérité, on croit rêver quand on lit les brusques et contradictoires ordonnances que fit ce prince pendant la durée de son règne :

C'est la loi en démenage. « A son avènement, le marc d'argent valait cinq livres 5 sous ; à la fin de l'année, 11 livres ; en janvier 1352, il fut tombé à 14 livres 5 sous ; une année après, il était reporté à 12 livres ; en 1354, il fut fixé à 4 livres 10 sous ; il valait dix-huit livres en 1355. Qui le remit à cinq livres cinq sous, mais qui affaiblit tellement la monnaie qu'en 1356 il montait au taux de cent deux livres. » (Leblanc, *Traité des Monnaies*).

On le voit ici donner à la monnaie tantôt un cours plus élevé, tantôt moindre, ruiner tous les commerces en jetant la perturbation dans les transactions, mais à souffrir à seulement une belle source de richesse, tel fut l'effet, dure de longs mois, le trafic que fit le roi Jean II le Bon.

Il ne vit pas les manuels primaires ? Mais, que les royalistes se rassurent, il y a, de quoi les empêcher. Qui l'on dise la bêtise qui existait sous le grand Roi-Soleil, ce bon esprit modérateur, doué en rance d'un orgueil et d'une ambition sans bornes, ce fut Louis XIV, encouragé dans son luxe et dans ses guerres ruineuses par Louvois, aussi fut-il être aussi conseillé par un ministre de l'Hygiène.

C'est sous son règne que les « belles » en vogue, laissant aux pauvres dans les rues de Paris, qui étaient étrônes, noires étoffes, tissus de l'Allemagne, de la Flandre, de la Normandie, furent tableau de Paris.

Il est vrai que les nerfs olfactifs de ces belles créatures étaient assez peu susceptibles. Viollet-le-Duc raconte, à ce sujet, une anecdote assez typique. Visitant dans sa jeunesse, en compagnie d'une dame qui avait connu les splendides étoffes de la ville, une Cour, un château, imprégné du parfum des cabinets, « Voilà, dit-elle, une odeur qui me rappelle un bien, beau temps et des bien doux souvenirs ! »

Évidemment, Paris ne manquait pas d'eau ; chaque maison possédait un puits près des cabinets, dont l'eau était d'autant meilleurs infectés par les infiltrations qu'il n'avait pas d'égouts. Il ne faut donc pas dire que, même à cette époque, des remèdes à ces choses étaient impossibles, surtout que c'est avec cette eau que les boulangeries pâtissaient leur pain. Aussi, cette eau communiqua à celle-ci une saveur si particulière que les maisons riches faisaient venir leur pain de Gênes et, plus tard, de Corfou.

Houcou temps ! Qui l'ouvre donc comment les rois aient eux aussi des égards pour les démolitions et comment l'antimilitarisme triomphait sous le drapeau blanc.

Des soldats qui, après la guerre, étaient délicieuses, revenaient en mendiant, dans leurs villages, et, s'ils étaient estropiés ou infirmes, ils ne pouvaient plus gagner leur vie par un travail quelconque. On les rencontrait donc demandant l'aumône le long des chemins ou dans les rues des villes, quelques-uns portaient les débris de leur uniforme et d'autres, plus malins, mendiaient l'épée au côté.

Ils étaient si nombreux, à Paris, sous Louis XIV, qu'on les enferma comme vagabonds, dans l'hôpital de la Pitié. »

Pendant la retraite de Bohême, le maréchal de Belle-Isle écrivait au ministre de la Guerre (2 décembre 1742) :

« La désertion augmente, ainsi que les maladies, et le mauvais esprit de l'officier n'est au delà de toute expression. Je n'oserais vous en mander les particulières qui sont honte à la nation. »

Le comte de Saxe, qui prit le commandement de l'armée après la défaite de Dettingen, écrivait au ministre de la Guerre, Voyer d'Argenson : « Le désordre et l'insécurité y sont si grands que je n'ai pu me disposer à faire des exemples de sévérité. Les officiers ne se font pas scrupule de mentir comme des laquais. Il se fait tous les jours des assassinats dans l'armée ; on y voit des chevaux et les officiers les gardent tranquillement à leurs pieds. »

Sous Louis XVI, dans les chambres, il y avait un lit pour trois hommes. « Manger le pain du roi », suivant l'expression populaire, n'était pas chose gaie pour le soldat. « Le pain du roi » était si grossier, si noir, si dur, que les plus robustes estomacs avaient de la peine à le digérer.

Il ne comprend sans peine, combien était vraie, même à cette époque, la phrase de Sully :

« On n'enroulait les soldats que par la force, en les faisant marcher avec le baston et ayant sans cesse le gobe sous les yeux. »

Qui l'ouvre de nombreuses pages avec la grande raison des nombreuses familles des XVII^e, XVIII^e siècles.

A. Tricheux.

LE LIBERTAIRE

FÉDÉRATION PARISIENNE

GROUPES DES 3^e ET 4^e ET RÉGIONAL DE BEZONS

Le 14 Juillet

s'éloignant des mascarades gouvernementales, les lecteurs du « Libertaire » se retrouveront à la

Belle Fête Champêtre de Chatou au lieudit la Grenouillère

Tout a été mis en œuvre pour faire plaisir aux petits, aux compagnes et compagnons, aussi nul dont que le 14 juillet, les anarchistes seront nombreux à la bûche à la ballade champêtre. La population de la région ayant été invitée par tracts ce sera la en même temps qu'une journée de plaisir, une belle journée de propagande pour notre « Libertaire ».

PROGRAMME DE LA FÊTE

LOREL, MAUZES, GERMINAL, LEMEILLOUR, DORNYS ont donné leur concours.

Les camarades FORET, LORE MICA, FUSELIER ET DORNYS joueront :

PARTIE DE VIOLON

CONFÉRENCE CHAZOFF

Jeux divers, tels que celui du ciseau, la pêche avec de très beaux lots à accrocher, et particulièrement « quelque chose » qui intéressera nos cuisinières. Distribution de gâteaux aux petits. Nombreux jouets.

Avec pour lot UN MAGNIFIQUE HORLOGE GENRE CHALET SUISSE d'une valeur de 150 francs.

LECTEURS, AMIS DU « LIBERTAIRE », TOUS A LA GRENOUILLE, LE MARDI 14 JUILLET.

Les camarades qui n'apporteront pas leur manger s'approvisionneront à la Coopérative de Croissy, de cette façon ils ne se feront pas voler par les commerçants qui ont tendance à aimer les promeneurs.

Des flèches marquées à la craie indiqueront très facilement la route à suivre pour arriver à la Grenouillère. DESCENDRE EN GARE DE RUEIL. Prendre le train à la gare Saint-Lazare.

Les responsables de ces famines sont bien tranquilles.

Un peu plus tard, quand le vent de la révolution soufflera dans les campagnes leurs enfants iront avec leurs chefs MM. le comte de Provence et d'Artois, promener à Gandy, à Worms, à Coblenz et à Turin, leurs habits à culottes de drap, leurs bas de soie, leurs chapeaux de castor à plume blanc.

C'est alors la grande et héroïque épopée qui écrit à la duchesse de Brissac parlant des dames des émigrés : « Elles ne veulent abandonner ni la poudre ni le rouge ! »

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

Qui l'ouvre donc les cancres du peuple, que l'on dise sans arrêt qui, de tous les temps, a payé les frais de la guerre !

